

7. Employés :
 1. Date de début d'emploi : Préposé à l'entretien des parcs;
 2. Date de début d'emploi : Journalier saisonnier;
8. Contrat de déneigement :
 1. Les Entreprises Jimmy Bouillon;
 2. Nouveau contractuel pour le déneigement;
9. Commission municipale –Club de l'âge d'or de Sayabec;
10. Urbanisme :
 1. Dérogation mineure – Madame Mylène Poirier;
 2. Dérogation mineure – Monsieur Marcel Savard;
 3. Commission de protection du territoire agricole du Québec – Immeubles D'Astous Inc.;
 4. Demande de dérogation – Madame Édith D'Astous et monsieur Jonathan Lévesque;
11. Règlements :
 1. Règlement d'emprunt 2012-02 – Abrogation résolution 2012-02-045;
 2. Règlement 2012-04 – Certificat;
 3. Règlement 2012-07 – Biomasse;
 4. Règlement d'emprunt – Trottoirs des rues Boulay et Saint-Antoine;
 5. Règlement d'emprunt 2012-03 – Constructo;
12. Invitations :
 1. Corps de Cadets de la Marine Royale du Canada – 11^e revue annuelle et Souper-rencontre 10^e anniversaire;
 2. Hôpital d'Amqui – 50 ans;
 3. Semaine des familles;
 4. Tournoi de golf bénéfice Sclérose en plaques Vallée de La Matapédia;
 5. Rencontre d'information sur le projet de restructuration des activités de Bois Serco;
 6. Réseau Environnement – Colloque régional – Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine;
 7. À l'assaut de la route;
 8. Club Lions – Banquet aux homards;
 9. Tournoi de golf des Partenaires;
 10. Association touristique – Assemblée générale annuelle;
13. Correspondance :
 1. Municipalité de Saint-Cléophas – Nivelage de la route Melucq;
 2. Ministère des Transports – Dépliant sur les véhicules hors route et le milieu municipal;
 3. Communiqué de presse – DEC en technique de réadaptation;
 4. OBVMR – Service-conseil gratuit aux riverains;
 5. Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent – Sondage;
 6. MAMROT – Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout;
 7. Subvention – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
 8. Rapport sur la qualité de l'eau potable – Premier trimestre de l'année 2012;
 9. Monsieur Roger Létourneau;
 10. La Fête nationale du Québec;
 11. Remerciements de l'École polyvalente de Sayabec;
 12. MAMROT – Caution de la Gare patrimoniale de Sayabec;

13. Office des personnes handicapées – Semaine québécoise des personnes handicapées;
14. MAMROT – Semaine de la municipalité 2012;
14. Appui aux demandes de modification de l'évaluation foncière;
15. Véloroute Desjardins de La Matapédia – Travaux d'entretien;
16. Motions de félicitations et remerciements :
 1. Félicitations - Madame Ginette Lemieux - Candidature pour le prix Hommage bénévolat-Québec 2012;
 2. Félicitations - Congrès des lions;
 3. Félicitations - Salon des Mots;
 4. Félicitations – Monsieur Jean-Marie Plourde – Prix du Club Lions international;
17. MRC :
 1. Règlement 2011-12 – Circulation des véhicules hors route;
18. Stratégie d'économie d'eau potable – Formulaire modifié suite aux commentaires du MAMROT;
19. Entretien paysager saison 2012 – Offre de services;
20. Ministère de la Sécurité publique – Programme d'aide financière;
21. Office d'Habitation de Sayabec;
22. Taxe d'accise 2010-2013 :
 1. Monsieur Marcel Jolicoeur, hydrogéologue ;
 2. Laboratoire biologie aménagement B.S.L.;
23. Maison des Jeunes;
24. Recyc-Québec – Compensation;
25. BPR – Alimentation en eau potable;
26. Enseigne Lions – Ententes entre la Municipalité de Sayabec et les commanditaires;
27. Vacances des employés;
28. SSQ Groupe financier – Renouvellement de la police numéro 73350;
29. Desjardins – Renouvellement – Entente de tarification;
30. Centre de conditionnement – Ouverture pour la période de l'été;
31. Mai, le mois de l'arbre et des forêts – Distribution d'arbres;
32. MRC de La Matapédia – Entente intermunicipale;
33. Disposition de l'ancien bâtiment du CLSC;
34. Affaires nouvelles :
 1. _____;
 2. _____;
 3. _____;

35. Période de questions;

36. Levée de l'assemblée.

Résolution 2012-05-201

Adoption des procès verbaux

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter le procès-verbal d'avril 2012 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2012-05-202

Comptes à accepter

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois d'avril 2012 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 84 320.49 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOM DES COMPTES	MONTANTS
AFÉAS	50.00 \$
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA ENR.	385.00 \$
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS	80.00 \$
ASTRAL MÉDIA RADIO INC.	41.39 \$
AUTOBUS JEAN-GUY DUGUAY & FILS INC.	402.41 \$
BELZILE GHISLAIN	25.00 \$
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAYABEC	1 600.00 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	146.08 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS, AVOCATS	402.41 \$
CENTRE ACÉRICOLE MATAPÉDIEN INC.	147.00 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	261.69 \$
CHAMBRE DE COMMERCE	7 944.35 \$
CHANTER LA VIE	50.00 \$
CHEMCO INC.	7 591.64 \$
CLEROBEC INC.	5 397.36 \$
COMITÉ D'ENRICHISSEMENT MUSIQUE	2 200.00 \$
CONSTRUCTION GHISLAIN D'AMOURS	680.13 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	977.29 \$
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT	25.00 \$
LES CUISINES CD-SERVICE DE TRAITEUR	179.36 \$
ÉBÉNISTERIE B. CÔTÉ ENR.	3 909.15 \$
ÉDITIONS YVON BLAIS	121.17 \$
ÉLECTRO (1983) INC.	309.09 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	10.00 \$
FABRIQUE DE SAYABEC	200.00 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	74.88 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES	10.17 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	3.00 \$
GAGNON IMAGE	17 496.90 \$
GROUPE LECHASSEUR	528.89 \$
HOCKEY MINEUR DE LA VALLÉE	100.00 \$
IMPRESSIONS ALLIANCE 9000	419.66 \$
INNOVATION AMERIK	293.19 \$
INTERSPORT AMQUI	250.00 \$
JOURNAL DU BRICK À BRACK INC.	287.44 \$

JOURNAL L'AVANTAGE INC.	272.49 \$
JOURNAL L'ÉCHO SAYABÉCOIS	225.00 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	184.54 \$
LA VALLÉE DE LA FRAMBOISE	300.08 \$
LES FLEURONS DU QUÉBEC	801.38 \$
LES PRODUCTIONS MICHEL COUTU	764.58 \$
MALLETTE	14 509.85 \$
MATICSOLUTIONS ENR.	400.85 \$
NATIONAL VACUUM INC.	1 059.83 \$
PAPETERIE BLOC-NOTES INC.	420.58 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	105.00 \$
PELLETIER ANTOINE	150.52 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC MULTIMÉDIA INC.	86.06 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	1 135.96 \$
RÉAL HUOT INC.	728.17 \$
REGULVAR	1 126.76 \$
RÉSEAU POUR UN QUÉBEC FAMILLE	229.95 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	1 358.71 \$
SÉCURITÉ BERGER	567.11 \$
SERRURIER FILLION INC.	34.32 \$
SONIC	2 160.48 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	668.46 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	11.97 \$
TÉLÉVISION MBS (V – CFTF)	689.85 \$
TÉLÉ-COMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE LA VALLÉE	50.00 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	3 535.49 \$
TOTAL	84 320.49 \$

Résolution 2012-05-203

Nutrite Gaspésie – Soumissions pour le terrain de soccer et le terrain de balle

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire le renouvellement d'adhésion pour la saison 2012 avec Groupe Bélanger Prestige inc. Nutrite Gaspésie. Ce contrat coûtera 1 747.64 \$, taxes incluses pour l'entretien du terrain de soccer et 1 365.89 \$, taxes incluses, pour l'entretien du terrain de balle. Les services offerts sont : aération d'automne ainsi que les programmes de fertilisation organo-naturel numéro 1, numéro 2 et numéro 3.

Résolution 2012-05-204

Demande d'appui – Camp musical du Lac Matapédia

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser les employés du garage municipal à :

1. Transporter les tables et les chaises de divers endroits de la municipalité vers le centre sportif et vice-versa afin d'aider à la préparation du souper-concert prévu par le Camp musical;
2. Aider au transport de panneaux et ce, à partir de la ville d'Amqui;
3. Manipuler les panneaux déjà à l'aréna afin de les placer sur la patinoire;

4. Monter et démonter la scène;
5. Entreposer les nouveaux panneaux que nous obtiendrons d'Uniboard Canada et reloger le tout après le démantèlement de la scène;

Par la même résolution, les conseillers municipaux de Sayabec autorisent l'achat de 4 billets au coût de 60 \$ chacun pour un coût total de 240 \$ pour le souper-concert qui aura lieu le 9 juin 2012.

Considérant l'implication matérielle de la Municipalité de Sayabec, les membres du Conseil municipal demandent à ce que le nom de la Municipalité de Sayabec soit inscrit à titre de commanditaire catégorie « Symphonie » dans le cadre du souper-concert du Lac Matapédia.

Résolution 2012-05-205

**Demande d'appui – Festival
Country du Far West - Parade**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter que le Festival Country du Far West tienne une parade dans les rues de la Municipalité le 2 juin 2012. Le départ se fera de la polyvalente en empruntant les rues suivantes : rue Keable, rue Marcheterre, rue de l'Église et retour à la polyvalente.

Les membres du Conseil municipal exigent que monsieur Ovila D'Amours, président du Festival Country du Far West, prenne les mesures nécessaires pour assurer la sécurité lors de la parade.

Résolution 2012-05-206

**Société d'histoire et de généalogie de
La Matapédia**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de donner son appui au projet de la Société d'histoire et de généalogie de La Matapédia pour la réalisation d'un Inventaire du patrimoine vivant de La Matapédia, qui contribuera à la revitalisation du milieu dans le cadre du programme du pacte rural de la MRC de La Matapédia.

Dans le contexte socioculturel et socioéconomique actuel, la valorisation du patrimoine vivant de La Matapédia permettra certainement de renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité, d'accroître l'attractivité du territoire matapédien et de stimuler le développement récréotouristique de la MRC en misant sur un produit touristique en pleine croissance, soit le tourisme culturel.

Résolution 2012-05-207

Sayabec Toasté

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le Bar la Grimace à tenir «Sayabec Toasté 2012» sur son terrain arrière, situé au 32, rue Boulay à Sayabec.

Considérant que madame Sonia Bouchard a démontré et ce de belle façon, de la bonne volonté afin de bien encadrer cette activité, les membres du Conseil municipal demandent à la responsable du Bar la Grimace de s'assurer que la circulation sur la rue Boulay ne soit pas complètement entravée durant la tenue de l'événement.

Les membres du Conseil municipal autorisent le prêt des estrades du terrain de balle-molle et des blocs de béton selon les besoins. Le coût de transport des estrades et des blocs de béton seront à la charge du Bar la Grimace.

Résolution 2012-05-208

**Table Jeunes de la Matapédia
– Place aux jeunes**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le dépôt du projet Mata de Place aux jeunes Vallée de la Matapédia et de la Table Jeunes de la Matapédia dans le cadre du Programme du pacte rural de la MRC de La Matapédia. Ce projet permettra de mieux accueillir et retenir les Matapédiens d'adoption ou de retour dans leur coin natal et comprend plusieurs volets dont : Mataccompagner, Matadopter et Mataccueillir.

Résolution 2012-05-209

Employés

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de monsieur Lionel Ouellet, préposé à l'entretien des parcs, le 14 mai 2012. La date de fin d'emploi sera le 14 septembre 2012.

Résolution 2012-05-210

Employés

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de monsieur Serge Tremblay, journalier, le 14 mai 2012. La date de fin d'emploi sera le 12 octobre 2012.

Résolution 2012-05-211

**Les Entreprises Jimmy Bouillon –
Contrat de déneigement**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la renonciation pour l'année 2012-2013 du contrat de déneigement des Entreprises Jimmy Bouillon de Sayabec.

Résolution 2012-05-212

Contrat de déneigement – Nouveau contractuel

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'octroyer pour la saison 2012-2013 le contrat de déneigement à l'entreprise Martin Alain inc. au montant de 3 000 \$ du kilomètre pour un total de 59 760 \$, taxes en sus. Cette entreprise était deuxième lors de l'appel d'offres en 2010. Les membres du Conseil municipal autorisent monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que madame Danielle Marcoux, mairesse, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sayabec.

-
9. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, est convoqué à assister à l'audience de la Commission municipale du Québec qui se tiendra à l'hôtel de ville de Sayabec le 10 mai 2012 à 14 h 30. Le Club de l'âge d'or de Sayabec sera également présent à cette audience. La Commission municipale du Québec entendra la preuve que devra faire l'organisme à l'égard de la confirmation de la reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière tel que le prévoit la Loi sur la fiscalité municipale.
-

Résolution 2012-05-213

**Dérogation mineure –
Madame Mylène Poirier**

Proposé par Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL120043 de madame Mylène Poirier demeurant au 165, route 132 Est à Sayabec. Le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande.

Le demandeur désire obtenir l'autorisation de construire un garage à des fins résidentielles qui excède la hauteur permise par la réglementation municipale.

La hauteur maximale permise par la réglementation municipale pour un garage résidentiel ne doit pas excéder celle du bâtiment principal, jusqu'à concurrence de 5 mètres. Dans le projet déposé par le demandeur, le garage projeté aurait une hauteur de 5.85 mètres, donc un excédant de 0.85 mètre. Il est important de préciser que la hauteur de la résidence est de ± 6.4 m.

Résolution 2012-05-214

**Dérogation mineure –
Monsieur Marcel Savard**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL120037 de monsieur Marcel Savard pour la propriété du 3218, chemin du Lac-castor. Le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande.

Le demandeur désire obtenir l'autorisation de construire un garage dont le revêtement extérieur ne respecte pas la réglementation en vigueur.

Le garage construit serait recouvert d'acier galvanisé servant de structure et de revêtement. La réglementation en vigueur article 6.6.1 du règlement de zonage, interdit ce type de revêtement pour les bâtiments accessoires à des fins résidentiels.

10.3 Suite à l'appui de la Municipalité dans le dossier des Immeubles D'Astous inc., résolution 2011-12-490, une décision fut prise par la Commission de protection du territoire agricole du Québec. La Commission autorise l'aliénation d'une partie du lot 4 347 821, du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Matapédia, en la municipalité de Sayabec, d'une superficie approximative de 2 533,9 mètres carrés.

Résolution 2012-05-215

**Demande de dérogation mineure –
Madame Édith D'Astous et
Monsieur Jonathan Lévesque**

La présente proposition a été votée à 4 conseillers pour et un conseiller contre.

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de mandater le service d'urbanisme de la MRC de La Matapédia dans le cadre d'une demande de modification à la réglementation déposée par madame Édith D'Astous et monsieur Jonathan Lévesque pour la résidence du 169, route 132 Est à Sayabec. Cette demande de modification concerne le règlement de zonage no 2005-04 afin de permettre dans la zone 35-I le commerce no 2 qui est un service professionnel.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal acceptent que la Municipalité de Sayabec absorbe les coûts de la présente modification considérant que le propriétaire a déjà payé une modification liée au règlement 2011-13 qui était l'ajout d'un service professionnel de clinique de massothérapie.

Résolution 2012-05-216

**Règlement d'emprunt 2012-02 –
Abrogation résolution 2012-02-045**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'abroger la résolution 2012-02-045 concernant un avis de motion pour un règlement de la phase 2 du projet de la Gare patrimoniale.

Résolution 2012-05-217

Règlement 2012-04 - Certificat

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les

conseillers municipaux de Sayabec d'accepter le dépôt du certificat du règlement 2012-04.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

CERTIFICAT (ART. 555, LERM)

Certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2012-04.

Je, soussigné, Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sayabec, certifie que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de 1612;

Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 172;

Que la procédure d'enregistrement du règlement numéro 2012-04 a été ouverte à 9 h 00 le 23 avril 2012 et fermée à 19 h 00 le même jour;

Que le nombre de demandes faites est de 0;

Et qu'en conséquence, le règlement numéro 2012-04 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Sayabec le 23 avril 2012.

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

Résolution 2012-05-218

Règlement 2012-07 – Règlement sur la biomasse

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

RÈGLEMENT 2012-07

DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 659 594 \$ ET UN EMPRUNT DE 659 594 \$ POUR L'IMPLANTATION D'UNE CHAUFFERIE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE À SAYABEC.

ATTENDU Que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 10 avril 2012 par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller;

Le conseil décrète ce qui suit :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que le règlement suivant portant le numéro 2012-07 soit adopté.
Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à procéder à l'implantation d'une chaufferie selon l'estimé en janvier 2012 incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée, portant le numéro de dossier 9300.3125-0003.0001, préparée par messieurs Renaud Savard et Marc Thériault de Gestion PMI, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe «A».

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 659 594 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 659 594 \$ sur une période de 15 ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement, une subvention en provenance de l'Agence d'efficacité énergétique de 318 071,50\$ et toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 7 MAI 2012.

Solange Tremblay,
maïresse suppléante

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

ANNEXE A

Projet de chaufferie à la biomasse forestière

Réseau chaleur Municipalité de Sayabec

Tableaux ventilés des coûts budgétaires des immobilisations en fonction du résultat du plan de projet déposé en janvier 2012 par :

Gestion Conseils PMI.

Réseau Chaleur	148 390\$
Services professionnels	85 166\$
Equipements	402 587\$
Intérêts du prêt sur 2 ans taux 3,5%	23 451\$
Total	659 594\$

Lot 1	Réseau chaleur		
		Excavation, remblais, conduits, installation (302 mètres linéaire)	76 840 \$
		Connection client, sous stations échangeurs de chaleur, compteur d'énergie	46 550 \$
		Ballon hydro accumulateur, station de pompage	25 000 \$
		Sous-total	148 390 \$
Lot 2	Services professionnels		
		AMO Assistance maître d'ouvrage	21 700 \$
		Gestion de projet	21 700 \$
		Ingénierie	21 700 \$
		Frais notariés, arpenteur	8 000 \$
		Demande de permis d'opération MDEEP	1 125 \$
		Frais environnementaux test d'émissions partiuculaire	10 941 \$
		Sous total	85 166 \$
Lot 3	Chaufferie		
		Bâtiment, électricité, plomberie, voie d'accès	120 937 \$
		Chaudières biomasse 200 kw et 150 kw installation et connection réseau	226 650 \$
		Chaudière d'urgence 400 kw	35 000 \$
		Génératrice d'urgence 120/240	15 000 \$
		Frais de démarrage	5 000 \$
		Sous total	402 587 \$
		Total	636 143 \$

Résolution 2012-05-219**Règlement d'emprunt – Trottoirs
des rues Boulay et Saint-Antoine**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'abroger la résolution 2011-04-175 et la remplacer par la présente afin d'accepter l'offre qui lui est faite du Centre financier aux entreprises pour la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia pour son emprunt de 35 000 \$ par **billet** en vertu du (des) règlement(s) d'emprunt numéro(s) 2009-02, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

6 200 \$	5.67 %	4 avril 2012
6 600 \$	5.67 %	4 avril 2013
7 000 \$	5.67 %	4 avril 2014
7 400 \$	5.67 %	4 avril 2015
7 800 \$	5.67 %	4 avril 2016
35 000 \$		

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré;

QUE demande soit faite au ministre des Finances, d'approuver les conditions du présent emprunt, telles que mentionnées ci-haut.

Résolution 2012-05-220**Règlement d'emprunt 2012-03 –
Constructo**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de l'état de compte numéro 845110 à l'entreprise Constructo Séao au coût de 19.83 \$, incluant les taxes, pour des honoraires professionnels dans le cadre du règlement d'emprunt 2012-03.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 19.83 \$ comprenant les honoraires professionnels et les taxes soit remboursée à même le règlement numéro 2012-03.

Résolution 2012-05-221**Invitation – Corps de Cadets de la
Marine Royale du Canada**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser Madame Solange Tremblay, conseillère, ainsi que monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, à assister à la 11^e revue annuelle du Corps de Cadets de la Marine Royale du Canada, 342 Émilien-Paradis qui se tiendra au Centre communautaire de Sayabec le 20 mai 2012 à 14 h. Aucun coût n'est relié à cette activité.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent Madame Solange Tremblay, conseillère ainsi que monsieur

René-Jacques Gallant, conseiller à prendre part au Souper rencontre, 10^e anniversaire, du Corps de cadets et de la Ligue Navale, succursale Sayabec. Ce souper se tiendra au restaurant Bonne Table (Claude Dupéré) au 65, Joubert Ouest à Sayabec à compter de 17 h. Le coût de ce souper est de 17 \$, taxes incluses et le pourboire est à la discrétion des gens.

Résolution 2012-05-222

Hôpital d'Amqui – 50 ans

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Danielle Marcoux, mairesse, ainsi que messieurs Jocelyn Caron et Jean-Guy Chouinard, conseillers, au Souper Gala dans le cadre du 50^e de l'Hôpital d'Amqui qui se tiendra le 13 octobre 2012 à 18 h 00. Le coût de cette activité est de 50 \$, taxes incluses.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

12.3 La semaine des familles se tiendra du 12 au 20 mai 2012. Des activités se tiendront dans différentes municipalités de la Vallée et plus particulièrement à Sayabec mardi le 15 mai.

Résolution 2012-05-223

Tournoi de golf bénéfice Sclérose en plaques Vallée de La Matapédia

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Marielle Roy, conseillère, au tournoi de golf bénéfice qui aura lieu le samedi 7 juillet 2012 au club de golf La Vallée du Rêve de Causapscal. Les fonds amassés iront au groupe d'entraide sclérose en plaques Vallée de La Matapédia. Le coût est de 49 \$ par personne incluant le golf et le souper.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec

Résolution 2012-05-224

Invitation – Projet de restructuration des activités de Bois Serco

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Solange Tremblay, conseillère, à assister à la rencontre d'information sur le projet de restructuration des activités de Bois Serco qui se tiendra mardi le 8 mai 2012 à compter de 19 h à la salle du conseil de la MRC.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2012-05-225

**Invitation – Réseau environnement
Colloque régional**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, à assister à la conférence régionale du Réseau Environnement qui se déroulera à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup, jeudi le 24 mai 2012. Le coût de cette activité est de 130 \$, taxes incluses, pour les membres et comprend la journée d'activités, le dîner, le cocktail et le souper.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur.

12.7 Un groupe de jeunes participent à un projet d'école «À l'assaut de la route» et emprunteront les rues de la Municipalité le 11 juin 2012. Ces jeunes relieront la ville de La Baie au Saguenay et l'école secondaire Armand-Saint-Onge à Amqui, dans la Vallée de La Matapédia. Ils seront accompagnés d'un cycliste adulte ainsi que d'un véhicule escorte.

Résolution 2012-05-226

Club Lions – Banquet aux homards

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire l'achat de 2 billets au Club Lions pour leur banquet aux homards qui aura lieu samedi, le 12 mai 2012 à 18 h 30. Le coût de ces billets est de 50 \$ chacun.

Résolution 2012-05-227

**Invitation – 19^e Tournoi de golf des
Partenaires**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Danielle Marcoux, mairesse à participer au 19^e Tournoi de golf des Partenaires qui se tiendra jeudi, le 21 juin 2012 à compter de 8 h au Club de golf Revermont d'Amqui. Le coût de ce Tournoi est de 80 \$ pour le golf et le souper.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2012-05-228

**Invitation – Association touristique
régionale de la Gaspésie –
Assemblée générale annuelle**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, à assister à l'assemblée générale annuelle de

l'Association touristique de la Gaspésie le vendredi 25 mai 2012 à 13 h à la salle civique de l'Hôtel-de-Ville de Matane, située au 230, avenue Saint-Jérôme afin de représenter la municipalité de Sayabec et voter en son nom s'il y a lieu.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur.

-
- 13.1 La Municipalité de Saint-Cléophas mandate la Municipalité de Sayabec afin d'effectuer le nivelage de la route Melucq pour l'année 2012 à chaque fois que la Municipalité de Sayabec nivèlera la sienne. Une résolution portant le numéro 74-12 de la Municipalité de Saint-Cléophas concernant ce sujet a été envoyée à la Municipalité de Sayabec.
 - 13.2 Le ministère des Transports du Québec a fait parvenir à la Municipalité un dépliant intitulé Les véhicules hors route et le milieu municipal.
 - 13.3 Suite à un nouveau DEC en technique de réadaptation physique (TRP) annoncé dans la région de la Beauce, une réaction d'élue(E) Matapédiens a fait l'objet d'un Communiqué de presse. La députée de Matapédia, Mme Danielle Doyer, le préfet de la MRC de La Matapédia, Mme Chantale Lavoie, et le maire de la Ville d'Amqui, M. Gaëtan Ruest, désirent donc solidairement informer la population de cette nouvelle et transmettre au Gouvernement du Québec des demandes claires afin d'éviter cet inadmissible dédoublement de l'offre de formation qui pourrait mettre en péril d'autres institutions collégiales telles que le CMEC d'Amqui.
 - 13.4 L'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche de Causapscaal offre son service-conseil gratuit concernant les projets de revégétalisation des bandes riveraines.
 - 13.5 La firme Léger Marketing a effectué un sondage afin de connaître l'opinion des citoyens abonnés et non abonnés au réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent quant à leur niveau de satisfaction de leur bibliothèque et de ce que devrait être la bibliothèque de l'avenir.
 - 13.6 Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire a reçu le plan d'intervention de la municipalité en date du 15 février 2012 et confirme son accord avec ce plan.
 - 13.7 Une subvention au montant de 5 600 \$ est accordée à la Municipalité de Sayabec dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
 - 13.8 Le rapport sur la qualité de l'eau potable pour le premier trimestre de l'année 2012 est déposé aux conseillers municipaux.
 - 13.9 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier présente aux membres du Conseil municipal le curriculum vitae de monsieur Roger Létourneau. Monsieur Létourneau détient un diplôme d'études professionnelles en conduite de procédés de traitement de l'eau.
 - 13.10 La Société nationale de l'Est du Québec informe la Municipalité que

son projet a été retenu par le jury de sélection afin d'obtenir une aide financière pour l'organisation de l'édition 2012 de la Fête nationale du Québec. Un montant de 800 \$ est accordé à la Municipalité.

- 13.11 L'École polyvalente de Sayabec a fait parvenir à la Municipalité une lettre de remerciements pour le montant de 800 \$ accordé pour le fonctionnement du « skatepark».
- 13.12 Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, monsieur Laurent Lessard, autorise la Municipalité de Sayabec à se porter caution de la Gare patrimoniale de Sayabec selon la résolution 2012-03-143 adoptée le 20 mars 2012.
- 13.13 L'Office des personnes handicapées demande à la Municipalité de souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées qui se tient en même temps que la Semaine de la municipalité. La 16^e édition de la SQPH se tient du 1^{er} au 7 juin sous le thème Vivre à part entière. La journée du 7 juin sera une journée thématique qui sera dédiée à l'intégration et au maintien en emploi des personnes handicapées. Cette journée est un jeudi, donc traditionnellement jour de paie.
- 13.14 Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire et ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec invite la Municipalité de Sayabec à participer à la Semaine de la municipalité 2012 qui aura lieu du 3 au 9 juin.
-

Résolution 2012-05-229

**Appui aux demandes de
modification de l'évaluation foncière**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer la Municipalité de Lac-au-Saumon dans ses revendications afin de modifier son rôle d'évaluation foncière 2012-2013-2014 où des augmentations substantielles de valeurs des lots boisés ont été enregistrées.

Résolution 2012-05-230

**Véloroute Desjardins de La
Matapédia – Travaux d'entretien**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser les travaux d'entretien du parcours de la Véloroute Desjardins, tronçon matapédien de la Route verte.

- 1) D'autoriser les employés de la Véloroute Desjardins à effectuer la pose, le déplacement, le redressement et le nettoyage de panneaux de signalisation à l'effigie de la Route verte et autres panneaux relatifs au cyclisme;
- 2) D'autoriser les employés de la Véloroute Desjardins à effectuer le nettoyage régulier des accotements asphaltés et de leurs abords le long de la route du rang 2 Est;

- 3) D'autoriser les employés de la Véloroute Desjardins à effectuer, au besoin, la réparation d'accotements asphaltés et la stabilisation de fossé le long de la route du rang 2 Est;
- 4) D'autoriser les employés de la Véloroute Desjardins à effectuer des travaux d'entretien au parc au Tournant-de-la-Rivière, comprenant notamment le nettoyage régulier de la piste cyclable asphaltée, le traçage de symboles de vélo et de lignes blanches ainsi que l'installation et la désinstallation de balises (délinéateurs);
- 5) D'autoriser les employés de la Véloroute Desjardins à réaliser le traçage de symboles de vélo à l'aide de peinture blanche afin d'indiquer la présence d'une voie cyclable le long de la route du 2^e rang Est;
- 6) D'autoriser les employés de la Véloroute Desjardins à réaliser, au besoin, le traçage de lignes blanches en bordure des accotements asphaltés le long de la route du rang 2 Est.

Résolution 2012-05-231

**Félicitations –Madame Ginette
Lemieux – Prix Hommage
bénévolat-Québec 2012**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à madame Ginette Lemieux pour son prix Hommage bénévolat-Québec. La remise de ce prix s'est déroulée le 18 avril 2012. Madame Lemieux a reçu son prix des mains de madame Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie.

Résolution 2012-05-232

Félicitations – Congrès des Lions

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à monsieur Jacques Pelletier, gouverneur, ainsi qu'au Club Lions pour la tenue de leur Congrès des 4, 5 et 6 mai 2012.

Résolution 2012-05-233

Félicitations – Salon des Mots

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations au Comité Culture et Concertation et à la bibliothèque municipale Quilit pour la tenue du Salon des Mots des 27, 28 et 29 avril 2012 au Centre communautaire de Sayabec et sous la présidence d'honneur de madame Denise Guénette.

Résolution 2012-05-234

**Félicitations – monsieur Jean-Marie
Plourde – Prix du Club Lions
international**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations au Lion Jean-Marie Plourde pour son certificat honorifique « Brian Stevenson » décerné par le Club Lions International, samedi 5 mai 2012 lors du Gala du Congrès Lions, section U-3 tenu au Centre communautaire de Sayabec.

-
- 17.1 Un règlement a été adopté par la MRC de La Matapédia concernant la circulation des véhicules hors route sur le territoire de la MRC de La Matapédia. Le numéro de ce règlement est 2011-12.
18. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose aux membres du Conseil municipal le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable modifié suite aux commentaires du MAMROT.
-

Résolution 2012-05-235

**Offre de service pour l'entretien
paysager saison 2012**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'offre de service de madame Marie-Claude Poirier pour l'entretien paysager pour la saison 2012 au montant de 3 900 \$, taxes incluses. Cette soumission comprend :

- Enlever les protections hivernales;
- Sarclage, amendement avec compost dans les plates-bandes;
- Plantation des annuelles;
- Ajout de paillis au besoin;
- Taille et le tuteurage des arbres, arbustes et haies;
- Remettre les protections hivernales.

Par la même résolution, le Conseil municipal accepte l'offre de service de madame Marie-Claude Poirier pour les pots et boîtes à fleurs à l'Hôtel de Ville, pour la saison 2012 au montant de 1 920 \$, taxes incluses. Cette soumission comprend :

- Choix des annuelles;
- Plantation des annuelles;
- Entretien, arrosage et fertilisation en serre jusqu'au 15 juin 2012.

-
20. Le ministère de la Sécurité publique offre un programme général d'aide financière pour les inondations survenues du 8 au 22 mars 2012. Le ministre de la Sécurité publique a désigné que la Municipalité de Sayabec pouvait bénéficier de cette aide. Pour se prévaloir de ce programme, les sinistrés ont jusqu'au 4 juillet 2012 pour acheminer leur réclamation à la Direction du rétablissement.
-

Résolution 2012-05-236

Office d'Habitation de Sayabec

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le remboursement d'une somme de 222.85 \$ à l'Office d'Habitation de Sayabec, représentant le versement de la part de la municipalité de Sayabec.

-
21. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier dépose au Conseil municipal les documents suivant : Programme de bonification Accès Logis Québec, Programme rénovation Québec et les états financiers de l'Office d'Habitation de Sayabec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.
-

Résolution 2012-05-237

Taxe d'accise 2010-2013 – Marcel Jolicoeur, hydrogéologue

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture du 4 avril 2012 de Marcel Jolicoeur, hydrogéologue au coût de 3 449.25 \$, taxes incluses, concernant des honoraires professionnels pour le projet : alimentation en eau.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 3 299.25 \$ comprenant les travaux effectués et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise.

Résolution 2012-05-238

Taxe d'accise – Laboratoire Biologie Aménagement B.S.L. Inc.

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 049443 de l'entreprise Laboratoire Biologie Aménagement B.S.L. Inc. au coût de 3 219.30 \$, taxes incluses, concernant des honoraires professionnels pour le projet : recherche en eau potable.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 3 079.30 \$ comprenant les travaux effectués et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise.

Résolution 2012-05-239

Maison des jeunes

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement d'une somme de 5 000 \$ à la Maison des Jeunes de Sayabec. Cette somme d'argent est prévue au budget 2012.

-
24. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier dépose un document de Recyc-Québec concernant la compensation 2010 et 2011 pour la collecte sélective des matières recyclables pour les années 2010 et 2011.
25. Un rapport complémentaire a été remis à la Municipalité de Sayabec par le Groupe-conseil BPR concernant le projet de mise aux normes des installations de production d'eau potable.
-

Résolution 2012-05-240

**Enseigne Lions – Ententes entre la
Municipalité de Sayabec et les
commanditaires**

Dans le cadre de la réfection de l'enseigne Lions dont le but est de faire connaître les activités culturelles, communautaires et sportives de la municipalité et tout particulièrement par l'ajout d'un tableau d'affichage électronique, quatre commanditaires, soit Richard Poirier et Frères Électrique Ltée, Jean-Marc Lavoie Carrossier, la Banque Nationale du Canada ainsi que la Maison commémorative familiale Fournier, participent pour un montant de 2 500 \$ chacun au projet. Cette commandite donne droit à une publicité de 24 pouces par 24 pouces sur un côté de l'enseigne pour une période de 10 ans, soit du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2022. Le coût de la fabrication du visuel et l'installation sur l'enseigne sont pris en charge par la municipalité.

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Sonia Fallu, secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec l'entente de commandite avec ces quatre entreprises partenaires.

Résolution 2012-05-241

Vacances des employés

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'horaire de vacances des employés syndiqués tel que présenté aux membres du conseil municipal.

Résolution 2012-05-242

**SSQ Groupe financier –
Renouvellement de la police numéro
73350**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au renouvellement de la police d'assurance numéro 73350 de la compagnie SSQ Groupe financier.

Résolution 2012-05-243

**Desjardins – Renouvellement –
Entente de tarification**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le renouvellement de l'entente de tarification que la caisse Desjardins a fait parvenir à la Municipalité de Sayabec le 23 avril 2012 pour les services de transactions bancaires.

Résolution 2012-05-244

**Centre de conditionnement physique
– Ouverture durant la période d'été**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ouverture du Centre de conditionnement physique pour la période des mois de juin et août 2012 à raison de 8 heures par semaine, conditionnellement à ce que 20 personnes confirment et paient leur abonnement mensuel.

Résolution 2012-05-245

Mai, mois de l'arbre et des forêts

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la distribution de petits plants d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts. Cette distribution se tiendra au Centre communautaire de Sayabec le 17 mai 2012 dès 17 h. Les arbres proviennent du ministère des Ressources Naturelles du Québec et ils sont gratuits.

Résolution 2012-05-246

**MRC de La Matapédia – Entente
intermunicipale**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Danielle Marcoux, mairesse, ainsi que monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec l'entente intermunicipale relative à une demande d'aide financière regroupée au Fonds municipal Vert (FMV) pour des projets de chaufferie à la biomasse forestière.

Résolution 2012-05-247

**CLSC – Disposition de l'ancien
bâtiment**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de mandater monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier afin d'aller en appel d'offres quant à la disposition de l'ancien bâtiment du CLSC situé au 7, Joubert Ouest à Sayabec.

Résolution 2012-05-248

Levée de l'assemblée

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 22 h 17.

Solange Tremblay,
maire suppléante

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier